

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 20 (1940)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Chiffres, faits et nouvelles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DEUXIÈME PARTIE : INFORMATIONS PRATIQUES

## CHIFFRES, FAITS ET NOUVELLES

## SUISSE

## Lettre de Suisse

Il est difficile de porter un jugement d'ensemble sur l'année 1939.

Pendant les huit premiers mois, la situation est allée en s'améliorant, et, en été, l'activité de l'industrie suisse était fort satisfaisante, très bonne même pour la plupart des branches. Il est vrai que cet essor était dû en partie aux mesures prises par les Pouvoirs Publics pour créer des possibilités de travail et renforcer la défense nationale. Mais en partie seulement. La reprise du commerce mondial avait également agi comme un stimulant sur les industries suisses d'exportation et, jusqu'à fin août, les ventes de produits suisses à l'étranger étaient allées en augmentant, atteignant une ampleur que l'on n'avait pas connue depuis plusieurs années. Voici quelques chiffres qui illustrent bien cette situation : de janvier à août, les exportations suisses ont atteint la somme de 908,8 millions de francs suisses, contre 818,6 millions au cours de la période correspondante de 1938, ce qui représente une augmentation de plus de 90 millions. Les importations elles aussi se sont accrues dans une mesure sensible, puisqu'elles ont passé de 1.035,5 millions de francs suisses en 1938 (huit premiers mois) à 1.167,9 millions de janvier à août 1939. D'autre part, sur le marché du travail, la situation s'est aussi améliorée, le nombre des chômeurs étant descendu à peu près au niveau normal. On peut dire, d'une façon générale, que le pays vivait dans des conditions économiques satisfaisantes.

La guerre éclata et l'économie de paix se transforma en économie de guerre. Fort heureusement, la Suisse s'y était préparée et ne fut ainsi pas prise au dépourvu. Les mesures prévues furent mises immédiatement à exécution pour assurer le ravitaillement du pays. Elles portèrent évidemment une grave atteinte aux libertés économiques, mais chacun s'y accoutuma et les affaires reprirent peu à peu.

Après être tombées à 55,2 millions de francs en septembre, les exportations n'ont pas cessé d'augmenter au cours des mois suivants, pour atteindre 120 millions en décembre, ce qui correspond à peu près aux chiffres d'avant-guerre. Quant aux importations, elles sont également tombées brusquement au mois de septembre (98,4 millions de francs suisses), mais se sont relevées ensuite dans une mesure très sensible pour atteindre leur point culminant en novembre avec 227,5 millions de francs suisses. Cela prouve deux

choses : 1<sup>o</sup> que la Suisse reste un client intéressant pour les autres États; 2<sup>o</sup> qu'en dépit de la situation internationale, la Suisse continue à travailler et reste, par conséquent, en état d'exporter les nombreux produits de qualité qui, dans le monde entier, ont fait le renom de ses industries.

Les entreprises appartenant à l'industrie chimique, à la branche des machines et à celle des instruments et appareils sont très occupées. L'industrie horlogère, évidemment, a dû supporter un choc sérieux, mais moins grave pourtant qu'on pouvait le prévoir.

Quant à la situation monétaire, elle ne donne lieu à aucune inquiétude et peut être considérée comme tout à fait normale. Aucune tension n'a été observée et la position du franc suisse n'est nullement menacée. La liquidité des banques est suffisante pour faire face aux besoins de l'industrie et du commerce. Le capital suisse a observé, au cours de ces premiers mois de guerre, une très grande discipline, de sorte qu'on n'a pas eu besoin de prendre des mesures restrictives. On peut même affirmer que la Suisse a bénéficié d'une rentrée de capitaux pendant les premiers mois de guerre. En effet, de septembre à décembre 1939, la Suisse a eu un surplus d'importation de 347 millions de francs contre 73,5 millions au cours des mois correspondants de 1938. Or, la diminution des réserves monétaires de la Banque nationale suisse n'a atteint que 84 millions de francs durant cette même période.

Ainsi donc, sans la guerre, l'année 1939 eût été, au point de vue économique, meilleure que la précédente. N'a-t-elle pas vu d'ailleurs une concentration étonnante de toutes les énergies helvétiques sur les bords du Lac de Zurich, où, comme on sait, l'Exposition nationale suisse a obtenu un succès éclatant. Les Suisses ne se dissimulent pas les difficultés qui les attendent au seuil de l'an nouveau; en effet, le pays, pour protéger sa neutralité, doit maintenir sur le pied de guerre une armée qui lui coûte de 4 à 5 millions de francs suisses par jour, sacrifice auquel viennent s'ajouter tous ceux, combien considérables, qui ont été consentis depuis nombre d'années en faveur de la défense nationale. D'autre part, il faut s'attendre aussi à une augmentation du coût de la vie, bien que les autorités aient pris des mesures pour empêcher toute hausse injustifiée; l'indice du coût de la vie a passé de 137 en août à 142 en décembre. La Suisse ne veut, cependant, pas perdre courage. Elle semble avoir bien supporté les premières répercussions de la guerre; cela dénote un organisme économique sain et robuste; la monnaie reste solide; le pays possède encore certaines réserves. Ainsi l'existence continue. L'armée veille aux frontières; à l'intérieur, le pays

continue à travailler, à produire, à acheter et à exporter. On pourra, d'ailleurs, se rendre compte de la vitalité économique de la Suisse à la prochaine foire suisse d'échantillons qui, en dépit des événements, se tiendra à Bâle au mois de mars prochain.

### Bureaux des passeports à Gex et à Annemasse

Le Conseil Fédéral a décidé la création de bureaux de passeports à Annemasse et à Gex.

Depuis la guerre des complications étaient survenues dans le trafic frontière des zones en Suisse, attendu que le Consulat de Suisse le plus proche pour le visa des passeports était celui de Lyon; il en résultait souvent de grands retards. La création des deux nouveaux bureaux facilitera donc le trafic des zones en Suisse.

### Foire de Bâle

La Foire Suisse d'Echantillons de Bâle aura lieu cette année du 30 mars au 9 avril. En dépit des difficultés actuelles, elle offre à ses visiteurs une variété de produits exposés, une organisation et des possibilités d'affaires aussi remarquables que dans le passé. Les industriels et les commerçants français se rendront compte à Bâle que la Suisse peut être pour eux une source d'approvisionnement en articles de qualité de toutes sortes.

## FRANCE

### Guide pour les exportateurs

Le « Journal Officiel » N° 46 du 16 février 1940 publie un avis du Ministère du Commerce, destiné aux exportateurs français. On y trouve assemblés, dans les pages 1193 à 1204, de nombreux renseignements sur les formalités douanières, l'organisation des transports, la correspondance télégraphique et téléphonique avec l'étranger, la délivrance des passeports aux personnes se déplaçant dans un but industriel ou commercial et les affectations spéciales.

### Foire de Paris

Le succès de la Foire de Paris du 11 au 27 mai s'annonce comme plus considérable encore que ce qu'on avait pu espérer. D'importantes firmes anglaises et américaines ont déjà retenu de grandes superficies pour installer des stands qui seront certainement très remarquables.

## FRANCE-SUISSE

### Arrangement postal

Conformément aux arrangements pris par les Administrations postales française et suisse, la franchise de port s'applique aux correspondances que les militaires suisses mobilisés expédient à leurs familles en France de même qu'aux correspondances que les militaires faisant partie des armées françaises adressent à leurs familles en Suisse. Sont considérés comme membres de la famille : l'époux, les parents, les enfants, les frères et sœurs et les grands-parents.

**CHUIT, NAEF & C<sup>ie</sup>**

**FIRMENICH & C<sup>ie</sup>, Succ<sup>rs</sup>**

**GENÈVE**

PARFUMS ARTIFICIELS ET SYNTHÉTIQUES

*Seuls concessionnaires pour la France :*

**FIRMENICH & C<sup>ie</sup>**

11, rue Vézelay — PARIS (8<sup>e</sup>)

Téléphone : Laborde 15-28

SOCIÉTÉ ANONYME  
DES USINES CHIMIQUES



**Rhône-Poulenc**

SOCIÉTÉ ANONYME au CAPITAL de 200.000.000 de FRANC



21, Rue Jean-Goujon

**P A R I S**